

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 19 septembre 2014

Compte rendu de la Commission de Gestion du 18 septembre 2014

1) Approbation du PV du 20 juin 2014

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2) Information du Directeur général de la CAN

Le Directeur informe la commission qu'une modification du décret de 46 devrait intervenir vers la fin de l'année. Plusieurs articles ne correspondent plus aux orientations du Régime général, certains devront être modifiés, voire supprimés, et d'autres rajoutés.

Un décret fixant les modalités de mise en place de la commission de suivi de la COG paraîtra également vers la fin de l'année.

Commentaire CFTC:

La parution tardive de ce texte ne nous permettra pas de réunir cette commission en 2014. Pourtant des discussions concernant le Mandat de Gestion de l'Assurantiel sont déjà bien avancées. La CFTC interpellera la Tutelle au prochain CA de la CAN du 30/09/2014 pour exiger la tenue d'une réunion de mise en place.

Le DG informe également la commission du lancement du projet d'entreprise, celui-ci a été présenté au CCE le 17/09/2014.

Dans les semaines à venir, la CAN présentera les modalités de transfert des personnels du Régime minier affectés à l'assurantiel au Régime général.

Il informe de la mise en œuvre du projet médical national décliné en région. Le médecin référent national se rendra à cet effet dans les différentes CARMI.

3) Rapport de la gestion immobilière du patrimoine

Le montant des sessions s'élève pour 2013 à 111 488 963 € qui se répartit de la façon suivante :

- Siège 108 245 713 €
- NPC 1 591 850 €
- Est 47 000 €
- Centre-Ouest 689 400 €
- Centre-Est 0 €
- Sud-Ouest 0 €
- Sud-Est 915 000 €

Concernant la vente du centre de vacances de Menton, deux propositions ont été formulées par des repreneurs, mais avec des offres bien inférieures au prix de vente. La CAN n'a pas donné suite. Elle rencontrera la municipalité de Menton prochainement avec un nouveau projet. La commission de gestion en sera informée.

Le rapport détaillé sur la gestion du patrimoine est visible sur le site du Régime minier.

4) Rapport relatif à l'exécution des marchés 2013

Le montant des marchés nationaux pour 2013 s'élève à 66 769 071,28 €

5) Note d'information sur la revalorisation des retraites

Avec les dernières déclarations du gouvernement, la note présentée doit être modifiée sur l'augmentation et la prime exceptionnelle de 40 €pour les retraites inférieures à 1200 €

6) Divers

Le Directeur financier informe la commission que le besoin de trésorerie pour 2015 s'élèvera à environ 1 milliard d'€ soit une augmentation par rapport à 2014.

Eric GROH Membre de la Commission